



ENSEIGNANTS EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE (Banque de candidatures)

Description :

L'enseignante ou l'enseignant prépare les cours, enseigne et évalue les élèves selon les programmes autorisés par le MELS auprès des élèves du primaire ou secondaire.

Qualifications :

Une des deux options suivantes :

Option 1

Être titulaire d'un permis d'enseigner ou d'un brevet d'enseignement en français langue seconde – accueil.
Avoir une preuve de réussite du test de français (TECFÉE, SEL ou CÉFRANC).

Option 2

Être inscrit(e) à temps plein dans une université québécoise et avoir complété au minimum 30 crédits du baccalauréat en enseignement en français langue seconde – accueil.
Avoir une preuve de réussite du test de français (TECFÉE, SEL ou CÉFRANC) avant la fin de vos études.

TRAITEMENT

Selon l'entente nationale régissant le personnel enseignant en vigueur.

LIEU DE TRAVAIL :

Île de Laval (territoire desservi par la commission scolaire)

La commission scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Si vous désirez soumettre votre candidature, vous êtes prié de la transmettre par courrier électronique, en y incluant votre curriculum vitae et en inscrivant le poste convoité dans l'objet de votre courriel, à l'attention de Madame Julie Fournier, coordonnatrice, à l'adresse carrieres@cslaval.qc.ca.

Seules les personnes dont la candidature sera retenue recevront une communication officielle du Service des ressources humaines.